



ASSOCIATION DES AMIS DU RAIL AZUREEN
Siège : 156 bd Napoléon III - Bourgogne - 06200 NICE ❖ ☎ : 06 95 30 60 43

Nice le 20 avril 2022

Monsieur Renaud MUSELIER
Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
Hôtel de la région
27 place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20

Objet : suppression d'un train Digne Nice nouvelle
tarification voyageurs

Monsieur le Président du Conseil Régional,
Monsieur le Président de la Régie Régionale des Transports,
Monsieur le vice-Président en charge des Transports et de la Mobilité Durable,

Votre courrier en date du 29 mars nous questionne sur l'avenir du Chemin de fer de Provence et du travail collaboratif entre les collectivités des deux départements Alpes Maritimes, Alpes de Haute Provence et la Métropole Nice Côte d'Azur.

Nous rappelons que depuis la fermeture du tunnel de Moriez suite à l'accident du 20/02/2019, les trains entre Digne et St André les Alpes sont remplacés par des cars. A partir de St André les trains prennent le relais jusqu'à Nice.

Suppression des trains 1 et 2

- En décembre 2020 la relation Nice Annot du Samedi et retour le dimanche a été supprimée malgré les interventions d'élus et d'usagers avec l'association des Amis du Rail. La région avait alors certifié qu'il s'agissait d'étoffer la desserte de la plaine du Var (avec cependant, une suppression annuelle de centaines de Kms/train et des usagers renvoyés sur la route).
- Malgré les assurances du Président de la Régie qui affirmait qu'il n'y avait pas d'autres mesures envisagées, les dernières informations émanant de la Région nous gratifient d'une nouvelle réduction de l'offre de transport Nice < Digne et retour avec la suppression de trains indispensables à la relation préfecture des Alpes Maritimes et Alpes de Haute-Provence.
- Plus précisément cette mesure serait envisagée par la Région en septembre, à ce sujet vos services ont omis la consultation des élus concernés et des associations du territoire. Il s'agirait de supprimer le train 1 départ de Nice 6h 55 qui termine en gare de Digne à 10h 22

et le train 2 départ de Digne à 7h 10 arrive à Nice à 10h 38. Ces horaires offrent le temps aux usagers de vaquer à leurs occupations (cours, soins ou autres) durant la journée et de retourner avec le dernier train en soirée.

- Les trains suivants de Nice ou de Digne arrivent à destination dans l'après-midi et laissent peu de temps aux usagers pour vaquer à leurs occupations.

A rappeler que les transports publics sont très restreints dans ces contrées montagneuses des Alpes Maritimes et de haute Provence. Les populations rurales souvent modestes sont très attachées à leur chemin de fer qui est en particulier leur seul moyen de déplacements, d'autant que les cars ne peuvent effectuer les dessertes de certains villages reculés.

Une compensation ?

En même temps, la région décide une expérimentation en matinée d'une desserte quotidienne du lundi au vendredi entre Saint André et Digne. Ce service sera effectué en autocar avant l'ouverture du tunnel de Moriez.

Nous restons pensif sur cette nouvelle offre applicable en septembre 2022 d'autant qu'elle se réalise au détriment du train Digne > Nice de 7h10. Ce dernier est très apprécié des populations, elles demandent avec le soutien d'élus et des associations le maintien du train de 7h10 à Digne.

Le tunnel de Moriez - Que souhaite la Région scinder la ligne du Chemin de fer de Provence ?

- Les travaux pour la remise à niveau de la ligne ferroviaire y compris certains ouvrages d'art sont importants et se poursuivent, nous ne pouvons que nous en féliciter. Le tunnel de Moriez dont l'effondrement qui a creusé une excavation de 25 m a été rebouché en octobre 2021 pour soutenir le remblaiement inférieur de la route. Le problème routier a été résolu. La liaison ferroviaire Nice Digne, elle, est en attente de travaux reportés d'année en année depuis 2020. Durant ce temps l'érosion, les infiltrations endommagent sérieusement le tunnel qui exigera une remise en état beaucoup plus onéreuse que prévue... (photo jointe).
- L'article du Nice-Matin 19/12/2021 « Train des Pignes : la métropole veut mieux desservir Carros » refoulant la gare du CP à La Tinée Vesubie n'est pas venu par hasard. Des projets sont développés pour la desserte de la Plaine du Var avec un passage en rive droite pour desservir la ZI Carros –Le Broc et un passage en rive gauche au Bec de l'Estéron raccordés au réseau métropolitain en collaboration avec les collectivités selon la région. Nous souscrivons à cette initiative **qui doit aussi inclure l'exploitation de la ligne actuelle du Chemin de fer de Provence de la gare de Nice à Digne.**

Nouvelle offre tarifaire

- Une nouvelle tarification applicable dans les prochains mois est en discussion avec les associations. Nous retiendrons une mesure radicale avec la suppression de la carte ZOU pour les usagers en dehors du quotidien, remplacée par des abonnements qui augmentent le prix des trajets. La tarification carte Zou actuelle ne resterait applicable qu'aux élèves étudiants et aux usagers prétendants aux deux plus bas quotients familiaux 510 € et 710 €. De nouveaux abonnements Zou seraient créés pour les autres usagers. Il s'agirait de fait

d'une augmentation qui pourrait atteindre pour certains, les plus de 26 ans occasionnels, jusqu'à 100% du tarif actuel auquel s'ajouteraient les augmentations générales programmées à court terme de 2% à près de 5% pour l'ensemble des tarifs sauf une catégorie d'élèves/étudiants.

- Cette nouvelle tarification va l'encontre du report modal du tout voiture aux transports collectifs. Elle va dans le droit fil de la concurrence que se livre les transports de la Métropole Nice Côte d'Azur et du Conseil Départemental qui tarifient un prix fixe à l'intérieur de leur zone d'action à l'encontre du Chemin de fer de Provence dont la tarification est kilométrique. Exemple : tarif d'un billet ferroviaire Puget-Théniers > Nice coût 11€ 50 (mais 2€ 88 avec la carte Zou 10 voyages dont la suppression est prévue et dont le tarif passerait à 8 € soit une augmentation de 166 %), le tarif des cars est à 1€50.
- Alors que les usagers réclament l'uniformité de la tarification à 1€ 50 des transports publics rail et route, la région maintien une politique tarifaire qui rejette une catégorie d'usagers sur la route.
- La carte ZOU et la tarification actuelle, un service public de qualité sont des atouts nécessaires à l'essor du trafic voyageurs sur la ligne du Chemin de fer de Provence.

Nous estimons que le tourisme ferroviaire est aussi un facteur important pour le développement de nos territoires. Dans le cadre du service public la desserte ferroviaire quotidienne est néanmoins indispensable aux populations riveraines de la ligne Nice Digne.

Le transport public est un acteur majeur de la lutte contre le dérèglement climatique. Il participe aux efforts globaux déployés dans le monde pour lutter contre le changement climatique et économise les ressources énergétiques. La Région Sud n'a-t-elle pas pris en considération ces engagements ?

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à nos suggestions,
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil Régional
Monsieur le Président de la Régie Régionale des Transports,
Monsieur le Vice-Président en charge des Transports et de la Mobilité Durable,
L'expression de mes sentiments très distingués.

Le Président des Amis du Rail Azuréen :
Germain Nallino : 0695 30 60 43



Copie à : Monsieur le Préfet des AM, Monsieur le Président du Conseil Départemental 06, Madame la Présidente du Conseil Départemental 04, Monsieur le Président de la Métropole Nice CA, MM. les Maires riverains de la ligne du chemin de fer de Provence.



ASSOCIATION DES AMIS DU RAIL AZUREEN

Siège : 156 bd Napoléon III - Bourgogne - 06200 NICE ❖ ☎ : 06 95 30 60 43